



Trajet TGV heures de prise en charge

Par Sev09

Bonjour,

Mon enfant habite en Vendée et doit prendre le TGV seul avec accompagnateur au départ de Nantes pour Paris ou je réside.

A quelle heure commence ma prise en charge de l'enfant : À l'heure où il part de chez lui ou alors à l'heure à laquelle je le récupère à Paris ?

Merci pour votre réponse.

Par morobar

Bonjour,

Il serait utile de préciser si le déplacement est effectué dans le cadre d'un droit de visite, d'une garde alternée, ou de simples vacances en famille.

Mais vu d'ici il doit y avoir un jugement dans l'air, dont nous ne connaissons pas les dispositions.

Par Sev09

Il s'agit d'un droit de visite et d'hébergement.

Mon enfant vient 1 semaine (vacances de Noël).